

Repérer les conséquences du développement du numérique sur la relation de travail et la flexibilité

COMPÉTENCES ATTENDUES



- Comprendre ce qu'est le **développement du numérique** dans le monde professionnel
- Identifier les **évolutions de la relation de travail** liées aux outils numériques
- Repérer les différentes formes de **flexibilité du travail** permises par le numérique
- Prendre conscience des **avantages et des limites** de ces transformations pour les salariés et les entreprises

DÉFINITION

PLATE-FORME COLLABORATIVE



Application, espace de travail virtuel, qui centralise tous les outils liés à la conduite d'un projet, à la gestion des connaissances ou au fonctionnement d'une organisation et les met à disposition de l'ensemble des membres du groupe.

DÉFINITION

MODALITÉ DE TRAVAIL



Manière dont s'organise le travail au sein d'une organisation.

QU'ENTEND-ON PAR DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE ?

Accroître sa productivité

La concurrence croissante, l'évolution des exigences réglementaires, les technologies révolutionnaires et divers autres facteurs poussent les fabricants de produits pharmaceutiques à accélérer l'innovation afin d'accroître leur productivité et la qualité de leurs produits. [...] Une plate-forme logicielle industrielle qui peut aider les entreprises à suivre les données, à contrôler les processus et à automatiser diverses fonctions peut porter ses fruits dans ce contexte. [...]

[...] À mesure que la productivité s'améliore, le développement de l'ampleur et du débit de production

qui en résulte devrait entraîner une hausse des bénéfices. Ces derniers peuvent ensuite être utilisés pour le développement de nouveaux produits et la croissance de l'entreprise.

[...] L'augmentation de la productivité peut également entraîner une baisse des coûts de production grâce aux économies d'échelle, améliorant ainsi encore davantage les résultats.

[...] L'optimisation des bénéfices et la croissance de la production donnent également à l'entreprise un avantage sur ses concurrents.

www.copdata.com

Surlignez dans le document ci-dessus l'intérêt pour une entreprise d'adhérer à une plate-forme collaborative.



Aujourd'hui les outils numériques permettent une grande flexibilité du travail. Celui-ci ne s'effectue plus forcément dans un lieu unique et avec des horaires fixes.

QUELLES SONT LES MODALITÉS DE TRAVAIL GÉNÉRÉES PAR LE DÉVELOPPEMENT DES OUTILS NUMÉRIQUES ?

Les nouvelles modalités de travail

On peut citer l'internationalisation des entreprises françaises, qui les a amenées à se confronter à d'autres manières d'envisager le travail, de nouvelles réglementations plus favorables, et l'aspiration des nouvelles générations à plus d'autonomie et de liberté d'organisation.

Le télétravail et le nomadisme

Il s'agit d'effectuer hors de l'entreprise des tâches que l'on réalise normalement au bureau. Cette forme

d'organisation implique l'utilisation des NTIC (ordinateurs portables, tablettes, smartphones, etc.). [...]

Le coworking

Dans ce cas, les bureaux sont délocalisés dans différents espaces, proches des lieux de vie des salariés. Des salariés de plusieurs entreprises peuvent ainsi partager les mêmes locaux [...] afin de faciliter la créativité, les échanges, mutualiser des projets, partager des fichiers... [...]

Le travail en freelance

De nombreux salariés, en général expérimentés, souhaitent poursuivre leur activité et valoriser leur expertise en s'affranchissant des contraintes d'une organisation. C'est pourquoi certains adoptent ce mode d'activité, boosté par la création du statut d'auto-entrepreneur. Il leur permet de s'organiser à leur guise, de travailler d'où ils le souhaitent et de choisir leurs clients.

Le travail en temps partagé

Lorsqu'un demandeur d'emploi peine à trouver un contrat à temps plein, il peut choisir cette option, grâce à laquelle il travaillera à temps partiel pour plusieurs entreprises, mais en bénéficiant d'un contrat unique, qui lui permettra de conserver plus d'avantages. [...]

www.objectif-emploi-orientation.fr

Dans le document ci-dessus, surlignez les nouvelles modalités de travail rencontrées au sein des organisations.

Relevez les avantages de ces nouvelles modalités de travail.

Identifiez les facteurs qui ont permis de faire évoluer les modalités de travail.

EXERCICE 1 – RELIER LES ÉLÉMENTS (NUMÉRIQUE ET TRAVAIL)

Télétravail	☐	☐	Possibilité de travailler hors des locaux de l'entreprise
Messagerie professionnelle (Teams, mail)	☐	☐	Communication plus rapide entre salariés et managers
Plateformes numériques	☐	☐	Autonomie accrue mais contrôle possible de l'activité
Logiciels de gestion	☐	☐	Nouvelles formes d'emploi et de collaboration
Outils de suivi du travail	☐	☐	Organisation du travail plus efficace

EXERCICE 2 – VRAI / FAUX (JUSTIFIER)

Indique si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses.

Le numérique permet uniquement plus de liberté pour les salariés.	☐ oui	☐ non
Le télétravail peut modifier la relation entre le salarié et son employeur.	☐ oui	☐ non
Les outils numériques suppriment toute forme de contrôle du travail.	☐ oui	☐ non
La flexibilité concerne uniquement les horaires de travail.	☐ oui	☐ non



EXERCICE 3 – CLASSER LES CONSÉQUENCES

Consigne :

Classe les éléments suivants dans le tableau.

Autonomie – Télétravail – Horaires flexibles – Isolement – Meilleure communication – Contrôle à distance – Équilibre vie pro/vie perso – Pression numérique

Avantages du numérique	Inconvénients du numérique

NOM Prénom :

Classe :

PROBLÉMATIQUE

Comment le numérique modifie-t-il la relation de travail et l'organisation du temps de travail ?

CORRECTION

Le numérique transforme profondément **la relation de travail** et **l'organisation du temps de travail**. Ces évolutions présentent à la fois des **opportunités** et des **risques**.

1. LES TRANSFORMATIONS DE LA RELATION DE TRAVAIL

a) Une communication plus rapide et plus horizontale

Les outils numériques (emails, messageries instantanées, visioconférences, plateformes collaboratives) facilitent les échanges :

- circulation plus rapide de l'information,
- travail en équipe à distance,
- réduction des barrières hiérarchiques.

Le salarié peut gagner en autonomie, mais peut aussi subir une **pression accrue à répondre rapidement**.

b) Le développement du télétravail

Le numérique permet de travailler hors des locaux de l'entreprise :

- plus de flexibilité géographique,
- meilleure conciliation vie professionnelle / vie personnelle,
- accès à l'emploi pour des personnes éloignées ou en situation de handicap.

En contrepartie :

- isolement possible du salarié,
- difficulté à maintenir le collectif de travail,
- contrôle à distance parfois renforcé (logiciels de suivi, reporting).

c) Une relation de travail plus individualisée

Les outils numériques permettent :

- une évaluation plus précise de la performance,
- des objectifs personnalisés,
- une gestion plus fine des compétences.

Mais cela peut aussi accroître la **mise en concurrence des salariés** et l'insécurité professionnelle (plateformes, travail indépendant, "uberisation").

2. LES EFFETS SUR L'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

a) Une plus grande flexibilité des horaires

Le numérique favorise :

- le travail asynchrone,
- des horaires plus souples,
- l'adaptation aux pics d'activité.

Le temps de travail devient moins standardisé, plus individualisé.

b) Le brouillage des frontières entre temps de travail et temps personnel

Avec les smartphones et ordinateurs portables :

- le travail peut s'étendre en dehors des horaires officiels,
- le salarié reste joignable en permanence.

Cela peut entraîner :

- surcharge de travail,
- fatigue,
- stress et risques psychosociaux.

D'où l'apparition du **droit à la déconnexion** dans de nombreux pays.

c) Une intensification du travail

Les outils numériques peuvent :

- accélérer les rythmes de travail,
- multiplier les tâches simultanées,
- accroître les exigences de productivité.

3. BILAN : UN ÉQUILIBRE À TROUVER

Le numérique :

améliore la flexibilité, l'autonomie et la collaboration

peut dégrader les conditions de travail s'il est mal encadré

L'enjeu majeur est de **réguler ces usages** par le dialogue social, le droit du travail et les pratiques managériales, afin de préserver la santé, le bien-être et l'efficacité des salariés.